

FICHE N°2

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PIGEONNIER A,
NOUVELLE GÉNÉRATION

Contexte

L'école primaire du Pigeonnier A est une construction des années 1950, représentative d'un modèle-type d'enseignement déployé largement sur le territoire de la ville, organisé en trois volumes : un préau, un ensemble de salles de classe et un groupement de logements de fonction.

Des audits énergétiques menés en interne par les services de la collectivité ont permis d'identifier ce bâtiment comme très énergivore. La proximité d'une seconde école, le Pigeonnier B, a permis d'envisager une rénovation énergétique complète du site, par relocalisation temporaire des usagers.



Description du projet

Le projet couvre plusieurs volets d'intervention :

- **Mise en œuvre d'une enveloppe performante** : remplacement des menuiseries extérieures, isolation par l'extérieur, remplacement des couvertures, déploiement de brise-soleil.
- **Optimisation du système de chauffage** : réemploi des radiateurs en fonte, déploiement d'un nouveau circuit de chauffage, suppression des chaudières gaz des logements et raccordement au chauffage urbain via une sous-station.
- **Déploiement d'un système de ventilation** au bénéfice de la qualité de l'air intérieur (centrales de traitement d'air double flux à chaque niveau pour l'école et le préau, ventilation simple flux pour les logements).
- **Mise en conformité du courant faible et fort** : relampage complet, mise aux normes des appareillages, déploiement de panneaux photovoltaïques.
- **Mise en accessibilité complète de l'école** : création d'un ascenseur, création de sanitaires dont sanitaires PMR sur l'ensemble des niveaux.
- **Rafrâichissement des espaces intérieurs** : mise en peinture uniforme, mise en œuvre de faux-plafonds, remplacement des sols.

Cette combinaison d'interventions vise une baisse significative des consommations énergétiques, de l'ordre de 50 %, ainsi qu'une amélioration du confort d'usage au quotidien.

Le projet porte également plusieurs ambitions complémentaires.

Sur le plan du réemploi, des matériaux et équipements ont été réutilisés sur site ou récupérés et stockés en vue d'un déploiement futur (une cinquantaine de luminaires LED, 400 m² de dalles de faux-plafond, l'intégralité des radiateurs en fonte, une trentaine de menuiseries extérieures). Une attention particulière a été portée à l'emploi de matériaux biosourcés ou à forte recyclabilité : isolants (laine de roche, laine de bois, fibres textiles recyclées), parements de façade en panneaux HPL recyclés et recyclables avec un calepinage limitant les pertes de matière, menuiseries en aluminium en partie recyclé et recyclable, bois de structure d'origine française issu de forêts durablement gérées.

Le projet s'inscrit enfin dans une logique de reproductibilité.

En portant sur une typologie de bâtiment présente sur l'ensemble du territoire municipal, il a permis de constituer une base de données d'exécution et d'approfondir la connaissance technique de ce patrimoine bâti des années 1950, en vue de futures opérations similaires.

La gestion du projet a été assurée intégralement par les services techniques de la Ville, notamment la Direction de la Logistique et du Patrimoine Immobilier (DLPI), sur les phases de programmation, d'audit énergétique, de relevés sur site, de conception, de préparation des marchés, d'analyse des offres et de suivi opérationnel. Le secteur de proximité Nord a par ailleurs accompagné les phases de déménagement, la mise en place de classes provisoires et la remise en service de l'école pour la rentrée 2026-2027.



CALENDRIER

18 août 2025 : autorisation de travaux (déclaration préalable) accordée

École libérée sur l'année scolaire 2025-2026

Octobre 2025 : démarrage de la préparation de chantier

Novembre 2025 : démarrage de la phase d'exécution

Fin juillet 2026 : réception des travaux

Rentrée 2026-2027 : remise en service de l'école



FINANCEMENT

Le coût total du projet s'élève à **2 480 000 euros**, dont le financement est assuré ainsi :

- **Autofinancement Ville d'Amiens** : 29%
- **État** : ANRU : 44%
Fonds vert : 15%
DPV 2025 : 12%